

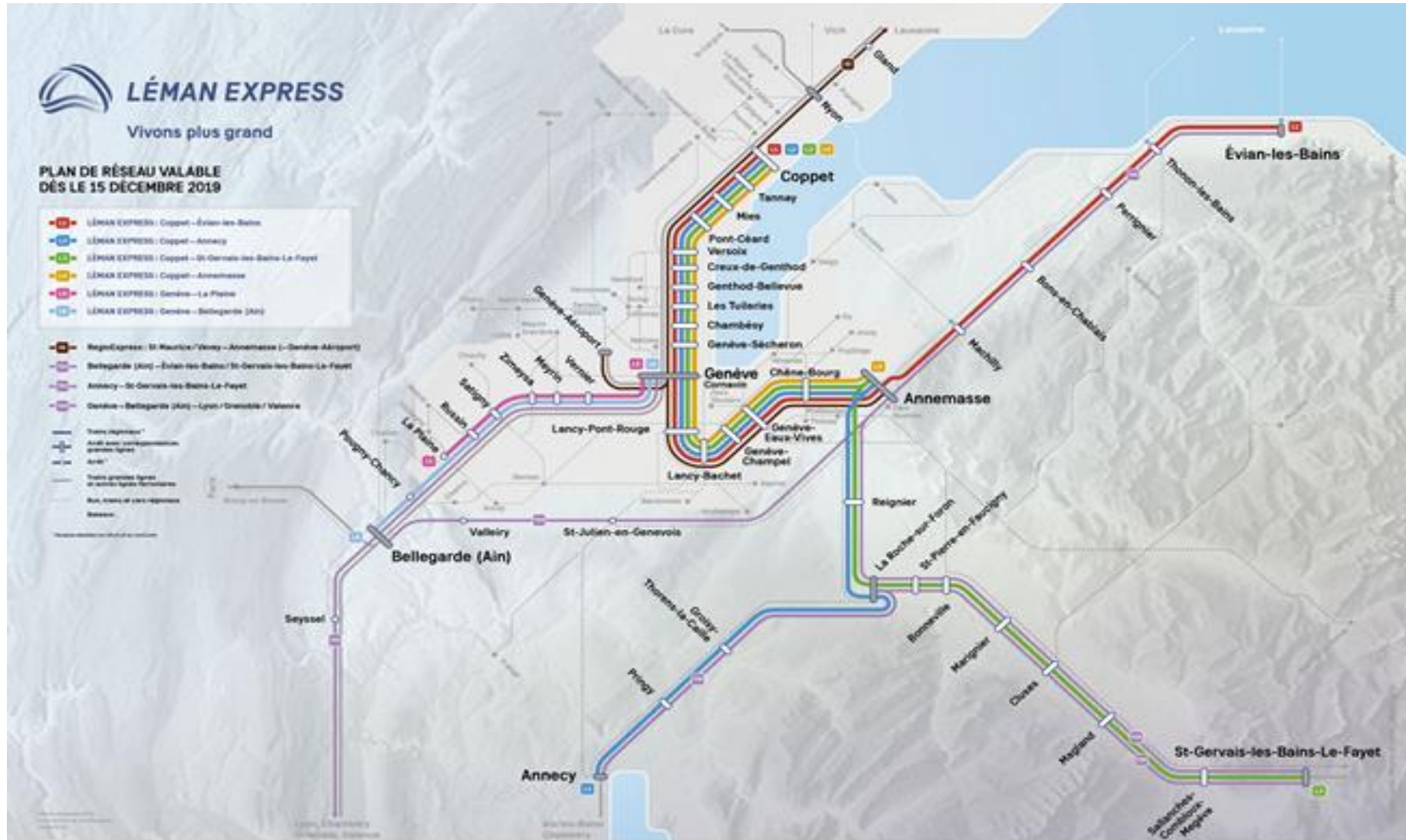


LÉMAN EXPRESS

TABLE-RONDE MOT PAMINA

10 juin 2021

Le réseau Léman Express



La tarification Léman Pass

Une tarification unifiée et zonale

construite avec 8 autorités organisatrices et 10 opérateurs de transport dans le cadre d'une communauté tarifaire élargie

Les principes de base destinés à « simplifier la vie » de l'utilisateur

un trajet = un billet

pour un trajet multimodal : bus, trams, train, ...

Une gamme tarifaire

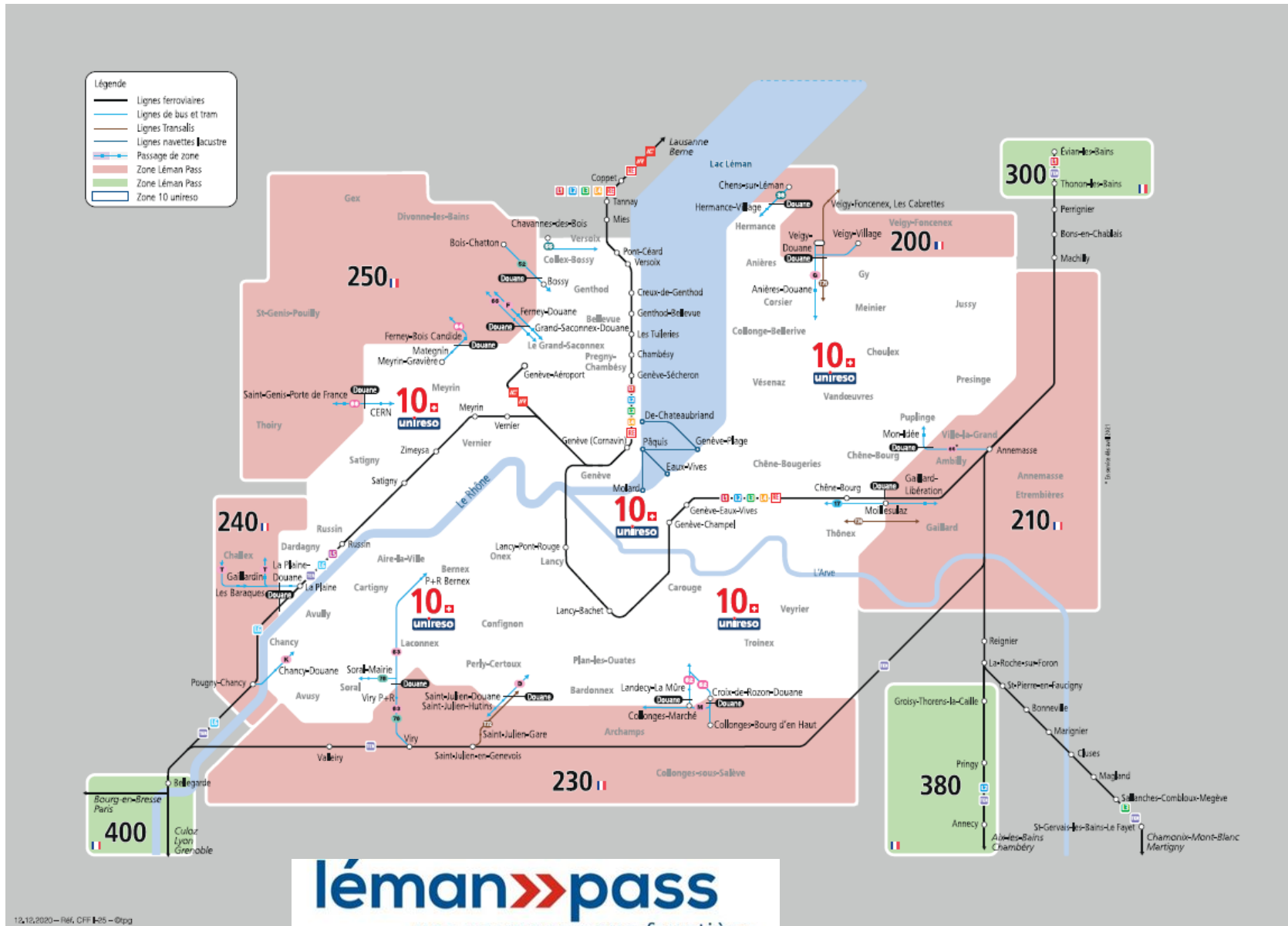
répondant aux attentes des usagers : abonnements, tarifs jeunes, ...

Une billettique spécifique développée

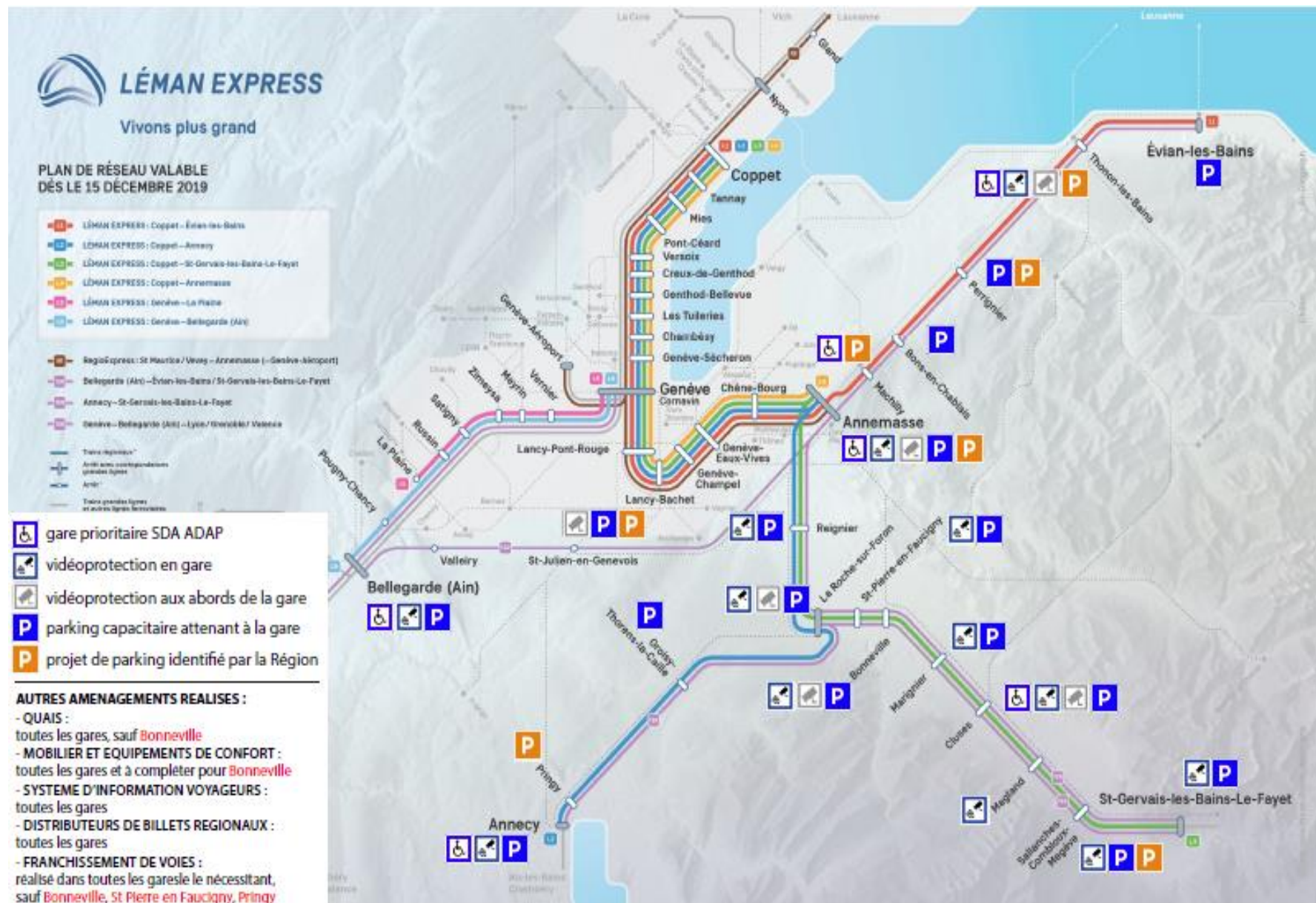
Adaptée au niveau d'exigence et aux pratiques des usagers :

Distribution sur 2 cartes Swisspass et Oûra pour une seule gamme tarifaire ainsi que sur des supports billet papier et e-billet

Le plan des zones Léman Pass



Les équipements des gares du Léman Express



Pandémie : mesures et impact sur le réseau



Mesures mises en place

- Nettoyage des rames renforcé
- Annonces aux voyageurs dans les rames, en gare et à distance
- Réduction du plan de transport pour s'adapter à la chute de la fréquentation
-

Les impacts

- Un bon maintien de la fréquentation : 30 à 32 000 voyageurs / jour sur les deux derniers trimestres
- Quelques difficultés d'emport aux heures de pointe, l'acceptabilité des voyageurs ayant baissé sur ce point → des rames ont été doublées
- Des changements de comportement sont probables en matière de mobilité pendulaire → les autorités organisatrices et les opérateurs sont en phase d'observation

Le partenariat resserré du projet ferroviaire Léman Express

Les quatre autorités organisatrices

- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Office Fédéral des Transports
- Canton de Genève
- Canton de Vaud

Les deux entreprises ferroviaires

- SNCF Voyageurs
- CFF

Lémanis, leur filiale

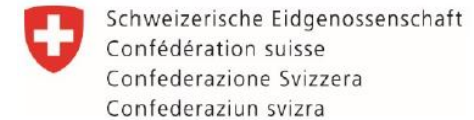





Schéma de conventionnement Léman Express

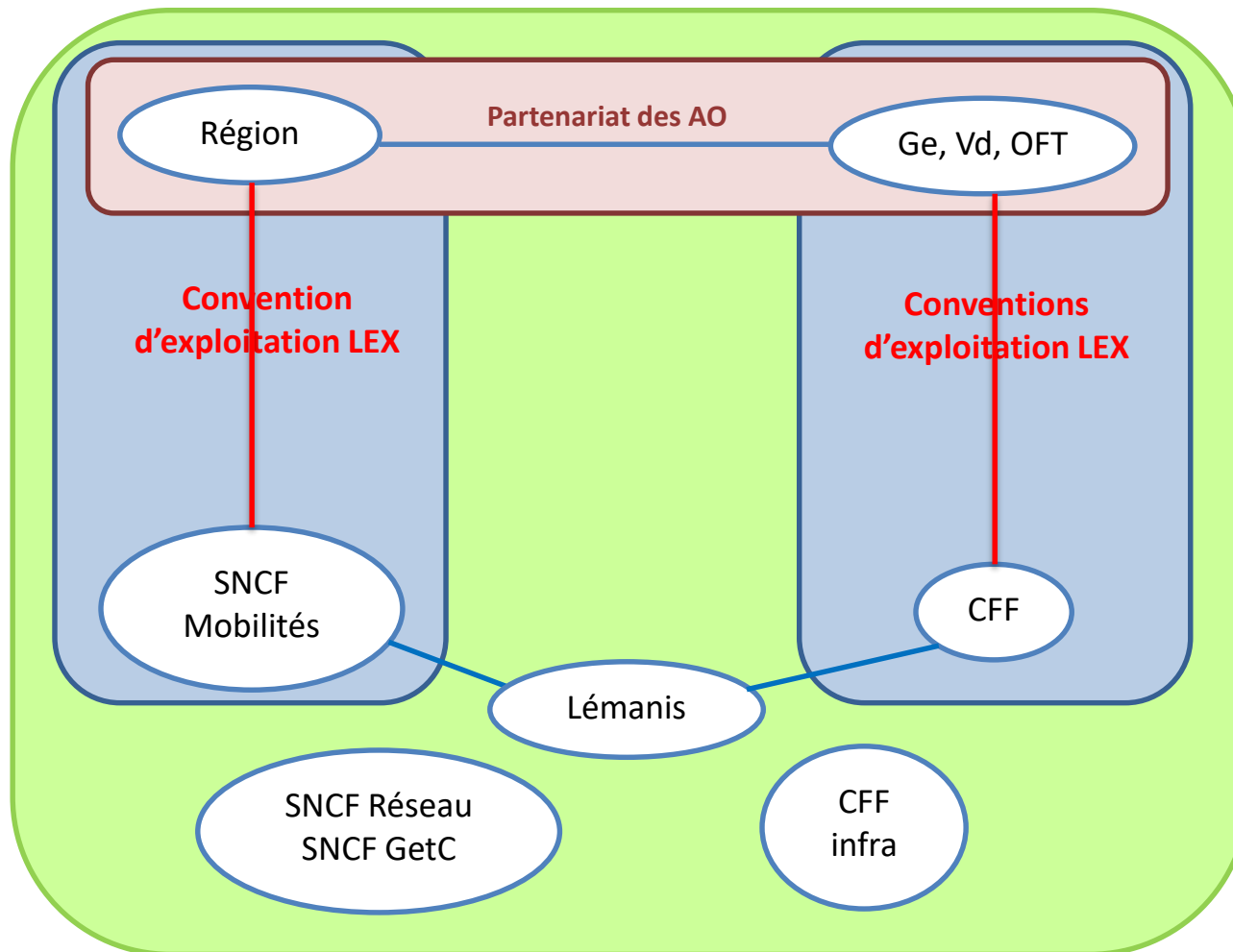
 Structure de gouvernance de l'offre transfrontalière pour le pilotage de l'offre Léman Express
Non formalisée - Constituée dans le prolongement de l'instance de projet LEX
Niveaux : COPIL, CODIR, COTEC (+ GT spécifiques en tant que de besoin)

 Gouvernance contractuelle - convention d'exploitation AO/EF

 Partenariat entre les AO

 Lien contractuel

 Lien de coopération structurée : convention entre AO et lien entre des EF au travers de leur filiale



**Merci de votre
attention**

Plus d'infos sur :

www.lemanexpress.ch/fr

<https://lemanpass.com/>

Et tous les sites des partenaires, dont la Région :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/404-transports-leman-express.htm>